

Bulletin d'histoire politique

Retour vers le futur, ou un commentaire sur le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire

Jack Jedwab and Marc Anderson



Volume 5, Number 1, Fall 1996

L'enseignement de l'histoire au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063585ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063585ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jedwab, J. & Anderson, M. (1996). Retour vers le futur, ou un commentaire sur le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire. *Bulletin d'histoire politique*, 5(1), 48–54. <https://doi.org/10.7202/1063585ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Retour vers le futur,

**ou un commentaire sur le rapport
du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire**

•••

Jack Jedwab,
Directeur-général du Congrès juif canadien,
Région du Québec, docteur en histoire du Québec.

et

Marc Anderson,
Associé aux Relations communautaires au Congrès juif canadien,
Région du Québec,
et étudiant de maîtrise en science politique à l'UQAM.

De mémoire récente, l'enseignement de l'histoire du Québec et du Canada a rarement retenu l'intérêt des instances décisionnelles politiques et administratives. En effet, depuis plusieurs années, on insiste davantage sur la nécessité de préparer les enfants à rencontrer les exigences issues de la nouvelle révolution technologique, ce qui a eu souvent pour effet de reléguer les sciences humaines au second rang du curriculum académique. Les reculs successifs dans le temps alloué pour l'enseignement de l'histoire, qui est probablement l'une des disciplines les plus touchées par le mouvement vers les sciences naturelles, ont été suffisamment importants pour que les historiens, ainsi qu'un certain nombre de professionnels de l'éducation, réclament un examen approfondi des pratiques éducatives relatives à cette discipline au Québec.

Ainsi les revendications du milieu de l'éducation, auxquelles il faut certainement ajouter le contexte politique actuel, les controverses récentes quant à l'interprétation qui doit être faite de certains éléments de l'histoire du Québec et du Canada, ainsi que les changements démographiques importants auxquels font face à la fois le Québec et l'ensemble du Canada, se sont conjugués et ont résulté en la décision de l'ancien ministre de l'Éducation Jean Garon de créer un Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire.

Certains de ces éléments ont, par ailleurs, assurément joué un rôle plus important que d'autres dans la décision de l'ancien ministre. A cet égard faut-il rappeler les paroles de M. Garon qui déclarait « que la formation d'un tel groupe a été largement réclamée au cours des audiences de la Commission nationale sur l'avenir du Québec » et que le rapport de la commission faisait état de « l'urgence de réintroduire des programmes d'enseignement de l'histoire à tous les niveaux (...) l'importance de l'histoire nationale a été évoquée par un très grand nombre d'intervenants et reprise dans les rapports des commissions sous forme de recommandations spécifiques afin que l'éducation puisse établir les ponts nécessaires entre notre passé et notre avenir ». (Communiqué de presse, *Le ministre Jean Garon annonce la formation d'un groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire*, le 18 octobre 1995).

La création du Groupe de travail était un exercice important, et on disait qu'on y déterminerait la façon dont l'histoire serait enseignée au Québec pour les vingt prochaines années.

Le rapport du groupe de travail s'ouvre avec un examen de l'état de l'enseignement de l'histoire dans les écoles du Québec, du primaire au niveau universitaire. Suit une étude comparative de la formation historique donnée dans les écoles québécoises et dans celles d'autres pays. En substance, cette partie du rapport prouve sans aucun doute que l'enseignement de l'histoire au Québec souffre d'un déficit significatif comparativement aux pays étrangers.

Bien que ces deux premières parties aient une grande importance pour situer adéquatement le contexte général dans lequel se place l'enseignement de l'histoire au Québec, c'est la troisième partie du rapport qui constitue le coeur du travail du groupe, et qui a largement retenu l'attention des observateurs, surtout dans les milieux de l'éducation et communautaires. Dans cette partie, le groupe de travail énonce et justifie ses recommandations quant à la façon dont l'histoire devrait être enseignée dans les écoles du Québec, tant au plan du nombre d'heures qui devraient être allouées à la discipline, qu'au plan du contenu des cours et de l'importance qui devrait être accordée à certains aspects du curriculum.

Compte tenu du contexte dans lequel le Groupe de travail avait été créé, on aurait pu s'attendre à ce que le débat autour de la situation de l'enseignement de l'histoire au Québec se fasse entre les tenants de la souveraineté et ceux du fédéralisme qui, chacun de son côté, défendrait sa vision propre de l'histoire et de l'avenir. Après tout, on a déjà entendu de nombreux

souverainistes dire que si davantage de Québécois — dans ce cas, les francophones — connaissaient mieux l'histoire du Québec, un plus grand nombre d'entre eux appuieraient la souveraineté. De la même façon, certains fédéralistes croient que si davantage de Québécois connaissaient l'histoire du nationalisme québécois, ils abandonneraient l'idée de la séparation. Finalement, si certains politiciens peuvent affirmer que la souveraineté du Québec est inévitable, tandis que d'autres affirment qu'elle est impossible, c'est qu'ils fondent leur argument sur leurs interprétations respectives de l'histoire. Par exemple, selon son option politique, on choisira de fonder son interprétation sur les deux siècles d'histoire depuis la Conquête, ou encore sur les 129 ans d'histoire de la Confédération.

Cependant, nous devons constater, quitte à décevoir quelques personnes, que la question de l'unité nationale et de la souveraineté du Québec n'a trouvé pratiquement aucun écho dans les conclusions du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire. En effet, le rapport des commissaires relève surtout l'incapacité du curriculum d'histoire à rendre compte du caractère pluraliste de la société québécoise. En ce sens, le rapport du Groupe de travail reflète parfaitement les propos de nombreux intervenants qui ont souligné l'absence presque complète, dans les cours et les manuels d'histoire, de références aux rôles et aux contributions des communautés culturelles au développement du Québec et du Canada. Le mémoire soumis par le Congrès juif canadien (région du Québec) et l'Association des écoles juives faisait d'ailleurs longuement état de cette lacune, et recommandait fortement au Groupe de travail de se pencher sur cette question.

Doit-on être surpris par une telle conclusion? Pas vraiment. Avant l'adoption de la Charte de la langue française, en 1977, les francophones catholiques formaient un groupe relativement uniforme, et les écoles ne comportaient qu'un nombre limité d'étudiants issus des communautés culturelles. Le besoin de sensibiliser les étudiants et les enseignants à la diversité culturelle semblait donc moins important qu'aujourd'hui, et les programmes et manuels scolaires de l'époque reflétaient cette réalité.

Cependant, tandis que la composition démographique du Québec a changé de façon dramatique depuis les vingt dernières années, de nombreuses institutions ne se sont toujours pas adaptées à la nouvelle réalité. Certains programmes ont déjà été établis pour sensibiliser les enseignants à la diversité culturelle, et les recommandations du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire doivent être comprises comme une extension de ces programmes.

Par ailleurs, faut-il le rappeler, ceci ne signifie aucunement qu'il faille enseigner l'histoire des communautés culturelles, des autochtones ou des femmes au détriment de l'histoire de la majorité francophone du Québec ou anglophone du Canada. L'enseignement de l'histoire n'est pas une équation à somme nulle. Le curriculum d'histoire du Québec et du Canada doit nécessairement, par définition, inclure les imposantes contributions des Canadiens français et des Canadiens anglais, comme c'est d'ailleurs le cas actuellement. La lecture du rapport du Groupe de travail ne laisse cependant aucun doute quant au fait que les membres ont jugé qu'il n'y avait aucune lacune dans l'enseignement de l'histoire de la population francophone du Québec et du Canada, ou dans la façon dont cette histoire est traitée par les professeurs et par les manuels scolaires. Les étudiants issus des communautés culturelles, comme un grand nombre de Québécois, doivent connaître davantage l'histoire du Québec et du Canada, mais il est aussi important de s'assurer que les contributions de leurs ancêtres fassent partie de l'histoire qu'on leur enseigne. C'est ainsi qu'il faut comprendre le sens des recommandations des commissaires.

Certains seront certainement déçus que les commissaires n'aient pas suffisamment insisté, de leur point de vue, sur l'enseignement de l'histoire nationale (québécoise ou canadienne?). Bien que nous partagions leur passion pour l'histoire politique, il serait peut-être plus sage de réduire le temps consacré à l'étude de cet aspect de l'histoire dans les salles de cours de niveau secondaire. En effet, il est parfois difficile de faire preuve d'objectivité lorsqu'il est question d'histoire politique. On n'a qu'à comparer les versions officielles de l'histoire politique du Québec et du Canada telles qu'énoncées par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec pour constater à quel point les interprétations peuvent être différentes. La lecture du document intitulé *Quelques fragments d'histoire pour mieux comprendre le Québec* produit par le gouvernement provincial suite aux travaux de la Commission sur l'avenir du Québec en 1995 révèle l'ampleur du contenu idéologique de « l'histoire officielle ». Véritable tract en faveur de la souveraineté, le document va même jusqu'à donner à l'entente tripartite entre le Bloc québécois, le Parti québécois et l'Action démocratique en vue du référendum de 1995 un poids historique égal à l'Acte de Québec! On pourrait également citer comme exemple une série de documents préparés pour le compte du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, où l'auteur affirmait, dans la brochure *Le peuple du Québec*, que « Environ 17% de la population du Québec sont d'origine britannique ou multiraciale. Ces Québécois se regroupent volontiers, sous l'égide du gouvernement canadien, en "communautés multiculturelles". »

Jusqu'à présent, ils sont restés étrangers aux quelque quatre siècles d'histoire du Québec et ont signifié massivement, par des votes significatifs, leur volonté de vivre à l'écart de cette histoire » (p.4).

Les exemples donnés ici sont probablement des cas extrêmes, et il serait certainement possible d'en trouver de semblables dans la documentation produite par tous les niveaux de gouvernement. Nous devons cependant retenir que nous risquons, en exposant trop rapidement les étudiants à un curriculum au contenu fortement idéologique, de créer un inquiétant précédent quant à la séparation entre le savoir et le pouvoir politique. D'ailleurs, comme en fait mention le rapport du Groupe de travail, l'objectif de formation pour les étudiants du primaire et du secondaire doit être l'enseignement de la méthode historique et de la pensée critique. Ainsi préparés, les étudiants seront davantage en mesure de comprendre les différents points de vue de l'histoire politique de niveau collégial et universitaire.

Les recommandations du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire se font par ailleurs timides quant à la question des manuels scolaires utilisés dans le cadre des cours d'histoire. Notons à cet égard que certains membres du Groupe de travail ont participé, au cours de leur carrière, à la production des manuels utilisés pour l'enseignement de l'histoire, tant dans les écoles anglophones que dans les écoles francophones. Cependant, sans vouloir nier la qualité des manuels d'histoire, le besoin d'une révision du contenu de ces textes en fonction des caractéristiques contemporaines du Québec et de l'ensemble du Canada se fait de plus en plus pressant. Or, il est difficile de déterminer, à la lecture du rapport final, la position des commissaires sur cette question fondamentale.

À notre avis, il est pourtant impératif d'imposer des modifications au contenu des manuels scolaires utilisés en histoire afin d'appliquer les recommandations du Groupe de travail. Par exemple, au sujet de la question de la sensibilisation au pluralisme, notons que plusieurs manuels d'histoire rédigés en français traitent des communautés culturelles essentiellement en termes démographiques, plutôt qu'en termes d'acteurs sociaux, économiques, politiques et historiques. Notons également, au sujet de la qualité générale de l'éducation historique que les références portant sur Lionel Groulx dans *Nouvelle histoire du Québec et du Canada* (Charpentier, Linteau et al.), un livre destiné aux étudiants de niveau secondaire, ne fait aucunement mention des tendances xénophobes et antidémocratiques de ce personnage, alors que *Le Québec contemporain* (Linteau et al.), destiné aux étudiants de niveau collégial et universitaire, dresse un portrait plus fidèle de la pensée de

Groulx. Le but n'est pas ici de relancer le débat sur Lionel Groulx (qui s'épuise rapidement) ou faire de ce débat historique un contentieux entre souverainistes et fédéralistes (ce que certains, de part et d'autre, cherchent malheureusement à faire), mais bien de souligner que quelques aspects des manuels scolaires utilisés pour l'enseignement de l'histoire doivent être révisés.

Par ailleurs, le rapport demeure silencieux quant aux différences qui existent dans l'enseignement de l'histoire du Québec et du Canada entre les écoles du réseau anglophone et celles du réseau francophone. Puisque l'on sait que le contenu des manuels scolaires utilisés pour l'enseignement de cette matière dans les réseaux anglophone et francophone est relativement différent, et que les opinions du personnel des deux réseaux sur l'interprétation qui doit être faite de l'histoire diffèrent probablement aussi, on aurait pu s'attendre à ce que le Groupe de travail se penche sur la nature des problèmes qui se posent dans les deux réseaux d'écoles, et tente de déterminer si ces problèmes sont similaires. En effet, bien que les écoles du réseau anglophone aient une plus longue histoire de diversité culturelle et religieuse que la plupart des écoles francophones, les textes utilisés dans ce réseau pour l'enseignement de l'histoire devraient également être modifiés afin de suivre les recommandations du Groupe de travail. Cette question est d'autant plus importante que nous savons qu'un certain nombre de stéréotypes sont toujours véhiculés tant au sujet des francophones que des anglophones au sein des communautés respectives, et que ces notions peuvent parfois être renforcées par des historiens dont le travail est plus ou moins nuancé. À titre d'exemple, citons *Le Québec: Héritage et projets* (Cardin et al., 1994) où les auteurs expliquent que « Traditionnellement, les immigrants s'intégraient à la communauté anglo-québécoise et envoyaient leurs enfants à l'école anglaise » (p.449) sans toutefois mentionner que les immigrants agissaient ainsi parce que les écoles catholiques refusaient d'admettre les enfants non-catholiques, ce qui n'était pas le cas des écoles protestantes. Plus loin, les auteurs affirment, dans un élan de territorialité, que « les francophones souhaitent que les nouveaux venus s'intègrent dans *leur* société » (p. 449. C'est nous qui soulignons.), avant de dédier, comptons-les bien, treize lignes aux institutions des communautés culturelles, desquelles les auteurs retirent qu'elles « ont servi à maintenir les liens, souvent dans leur langue d'origine, entre les membres des différentes minorités » (p. 449). De toute évidence, tout le travail que ces institutions effectuent pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, ainsi que tous les efforts qu'elles déploient au plan du rapprochement interculturel ne font pas partie de leur mission première. Enfin, nous ne pouvons qu'espérer que le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire n'aura pas ainsi manqué une importante occasion d'améliorer la qualité de l'éducation historique pour l'ensemble des étudiants québécois.

En somme, le rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire fait preuve d'innovation en recommandant d'importantes modifications quant au temps consacré à l'enseignement de l'histoire et au contenu du curriculum. En ce sens, les commissaires ont su intégrer plusieurs préoccupations contemporaines relatives à la place que doivent occuper les diverses composantes de notre société dans nos représentations collectives. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, qui devra toutefois être endossé par les États généraux sur l'éducation, et plus tard appliqué par le ministère de l'Éducation.

Bibliographie

- Blais, Jean-Éthier. *Le peuple du Québec*. Québec. Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles. 1995.
- Cardin, Jean-François et al. *Le Québec: Héritage et projets*. Laval. Éditions HRW. Deuxième édition. 1994.
- Charpentier, L. et al. *Nouvelle histoire du Québec et du Canada*. Montréal. Centre éducatif et culturel inc. Deuxième édition. 1990.
- Linteau, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain*. Montreal. Boréal Express. Nouvelle édition revue et mise à jour. 1989.